

1. Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

- 1.1 Hôpital de la Tour
Av. J.D. Maillard 3, 1217 Meyrin
Tel : 022 719 61 11 – Fax : 022 719 61 12
Site internet : www.la-tour.ch
- 1.2. Etablissement de formation reconnu pour le titre de spécialiste en Cardiologie.
Catégorie B (2 ans) selon le programme de formation postgraduée FMH
(réglementation du 01.01.2015)
- 1.3. L'Hôpital de la Tour est un hôpital privé non subventionné de 170 lits avec une orientation toute particulière vers le domaine cardiovasculaire [cardiologie non-invasive (CNI), urgences, soins Intensifs, salles de cathétérisme cardiaque pour coronarographie, cardiologie interventionnelle, électrophysiologie interventionnelle, chirurgie cardiaque, angiologie, cardiologie nucléaire, radio-
logie interventionnelle, réadaptation cardiaque (Cardio-Tour)].
- 1.4. Patients hospitaliers (2015) : 1096 par an, 563 unité cardio-pulmonaire, 533 aux soins intensifs
Patients ambulatoires (2015): 2029 par an, cardiologie non invasive/invasive
- 1.5. Coopération informelle avec le Service de Cardiologie des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Entrevue une à deux fois par année entre le responsable de la formation postgraduée du Service de Cardiologie de l'Hôpital de la Tour (Dre T. Stampfli) et le médecin chef du Service de Cardiologie des HUG (Prof. F. Mach) afin d'évaluer les candidats à une formation en cardiologie et de coordonner leurs années de formation entre les HUG et l'Hôpital de la Tour.
- 1.6 Nombre de postes pour les médecins-assistants en formation postgraduée
- en cardiologie : 2 postes à 100% (postes en clinique)
- en tant qu'année à option : 0

2. Equipe médicale

- 2.1. Responsable de la formation postgraduée : Dre T. Stampfli, spécialiste FMH en Cardiologie et Médecin Interne, 100% dans le domaine cardiologique.
- 2.2 Suppléant : Dr C.-I. Park, spécialiste FMH en Cardiologie et Médecin Interne, 100% dans le domaine cardiologique.
- 2.3 Equipe médicale cardiologique : 11 cardiologues spécialistes FMH en Cardiologie
 - Dr I. Bennani, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr S. Ciaroni, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr N. Dayal, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr E. De Benedetti, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr A. Fassa, FMH Cardiologie
 - Dr D. Fournet, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr C.-I. Park, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dre T. Stampfli Andres, FMH Médecine Interne et Cardiologie
 - Dr S. Zaza, FMH Médecine Interne, Médecine Intensive et Cardiologie
- 2.4 Rapport médecins en formation 2/6 médecins formateurs (chacun à 100%) dans le service.

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

Le médecin responsable de la formation postgraduée (Dre T. Stampfli) joue le rôle de « tuteur » pour chaque médecin-assistant durant la durée du stage. En cas d'absence, le médecin suppléant (Dr C.-I. Park) est disponible pour ce soutien.

3.2 Service d'urgences/de piquet

Les médecins-assistants sont disponibles pour des consultations en urgences durant les heures ouvrables (8h00-18h00) du lundi au vendredi. En dehors de ces heures ainsi que durant les week-ends et jours fériés, les médecins-assistants sont astreints au service de piquet du centre de cardiologie non-invasive (CNI) dès le 2^{ème} trimestre de l'engagement et à raison de 2 semaines par trimestres. Les médecins-assistants sont sous la supervision d'au moins un médecin cardiologue FMH durant toutes leurs heures de travail, service de piquet compris. Durant les heures ouvrables du lundi au vendredi, le médecin cadre responsable de la supervision des médecins-assistants se trouve sur le site de l'Hôpital de la Tour. En dehors de ces heures, le médecin cadre responsable de la supervision des médecins-assistants doit pouvoir se rendre sur le site de l'Hôpital de la Tour dans les 30 à 60 minutes.

Les médecins-assistants participent en plus des piquets de cardiologie non-invasive à la garde du service des soins intensifs et de l'unité cardio-pulmonaire de l'Hôpital de la Tour à raison d'une journée de week-ends toutes les 4 semaines, ceci sous la supervision des médecins cadres du service des soins intensifs et de l'unité cardio-pulmonaire.

3.3 Administration

La technicienne en échocardiographie et le personnel administratif (2 secrétaires et l'infirmière responsable) du centre de cardiologie non-invasive (CNI) présentent et expliquent aux médecins-assistants le volet administratif de leur tâche.

3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients

L'Hôpital de la Tour possède un système de déclaration d'incidents critiques et des systèmes pour promouvoir la sécurité des patients comme le contrôle électronique de la prescription de médicaments.

3.5 Directives spécifiques à la clinique

Les fondamentaux théoriques à la clinique se basent sur les recommandations européennes (ESC), les revues cardiologiques et les « textbooks » de Cardiologie disponibles sous forme papier et/ou électronique au sein de la bibliothèque de cardiologie non-invasive (c.f point 4.6).

4. Contenu de la formation postgraduée (d'après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

Remarque préliminaire : tous les médecins-assistants du service de cardiologie sont engagés dans le cadre d'une formation spécifique en cardiologie. La majorité débute leur formation spécifique (première année de formation en cardiologie) dans notre institution et poursuivra sa formation spécifique dans le service de cardiologie de l'Hôpital Cantonal de Genève (Prof. F. Mach). Aucun médecin-assistant n'est engagé pour effectuer une année à option dans le cadre d'une formation spécifique autre que la cardiologie telle que médecin de famille ou médecine interne générale.

Encadrement : le candidat est entouré directement par le responsable de la formation postgraduée ou par l'un des médecins-adjoints ; tous titulaire d'un diplôme de formation FMH en cardiologie.

4.1 Formation pratique proposée

1. Réalisation d'un examen clinique cardiologique complet chez des patients hospitalisés ou ambulatoires.
2. Rédaction d'un dossier médical structuré avec conclusions et plan d'investigation traitement. Rédaction d'une lettre claire et concise à l'intention du médecin traitant.
3. Interprétation de l'électrocardiogramme.
4. Interprétation des examens de laboratoire et des radiographiques thoraciques.
5. Réalisation et interprétation d'examens fonctionnels cardiologiques (épreuve d'effort cardiologique, enregistrement ECG de 24 heures, enregistrement R-test, profil tensionnel de 24 heures, échocardiographies-doppler transthoraciques).
6. Possibilité de participer aux échocardiographies transoesophagiennes, aux échocardiographies de stress (effort et dobutamine), aux scintigraphies myocardiques au technétium (effort et/ou dipyridamole), aux IRM cardiaque de stress, aux cardioversions électriques externes, aux contrôles des stimulateurs cardiaques et des défibrillateurs implantables, aux cathétérismes cardiaques, aux coronarographies, aux dilatations coronaires percutanées, aux explorations électrophysiologiques endocavitaires ainsi qu'aux ablations par radiofréquence, à la pose de pacemakers provisoires ou définitif. Possibilité d'assister à diverse intervention de chirurgie cardiovasculaire.
7. Participation active au programme de réadaptation cardiovasculaire ambulatoire de l'Hôpital de la Tour (Cardio-Tour).
8. Participation active au service de piquet du service de cardiologie non-invasive (CNI) et au service de garde du service des soins intensifs et de l'unité cardio-pulmonaire.

4.2 Formation théorique structurée en interne,

La participation du candidat aux colloques de formation structurée est obligatoire :

- Lundi 13h-14h (1x/mois) : Revue de cas complexes d'echo/echo de stress
- Mardi 13h-14h: colloque de cardiologie avec alternativement des présentations de cas cliniques et colloque de rythmologie
- Mardi 17h-18h30 (deuxième mardi de chaque mois) : colloque du Département cardiovasculaire de l'Hôpital de la Tour avec exposés magistraux. Colloque morbidité/mortalité.
- Jeudi 13h-14h : colloque de l'unité Cardio-pulmonaire et Soins intensifs avec exposés magistraux et présentation de cas.
- Jeudi 16h-17h (1x/mois) : colloque multidisciplinaire cardiologie-neurologie (présentation et discussion de cas nécessitant une prise en charge commune dans les cas de FOP).
- Jeudi 17-18h (2x/mois) : Journal Club.
- Jeudi 17-18h (2x/mois) : Colloque Heart Team avec présentation des cas de valvulopathies et coronariens complexes.
- Vendredi 13h-14h (3x/mois) : Colloque de formation spécifique avec programme structuré sur l'année pour aborder l'une après l'autre les principales pathologies cardiaques.

4.3 Formation théorique non structurée

Discussion quotidienne avec le responsable de la formation postgraduée ou l'un des adjoints à propos de cas cliniques, d'électrocardiogrammes, d'échocardiogrammes ou d'autres documents cardiologiques. Bases théoriques pour la prise en charge des patients présentant des problèmes cardiovasculaires (algorithme de décision, « evidence based medicine », fourniture de références ou d'articles appropriés).

4.4 Formation structurée en interne

Les candidats peuvent participer à la réunion annuelle et à la journée d'automne de la société Suisse de Cardiologie.

Financement de 1000 FRS par médecin-assistant par an pour la participation à un congrès international de son choix.

Possibilité de participer au colloque d'échocardiographie (6 fois par an), au colloque hebdomadaire (tous les jeudi matins) ainsi qu'à la demi-journée de formation continue (qui a lieu 4 fois par an) du service de cardiologie des HUG. Possibilité également de participer à la journée romande d'échocardiographie et imagerie cardiaque (1fois par an).

4.5 Bibliothèque

1. Le service de cardiologie non-invasive dispose d'une bibliothèque très complète. Les livres et revues doivent être, sauf exception, consultés sur place pour éviter toute perte ou dispersion.
2. Journaux : le candidat dispose d'une bibliothèque regroupant tous les journaux important de cardiologie générale, d'échocardiographie, d'électrophysiologie et de chirurgie cardiovasculaire, accessible sous forme papier et/ou électronique.
3. Accès internet.
4. Possibilité d'effectuer des photocopies à la charge du service.

4.6 Recherche

Programme de recherche disponible et possibilité de publier des articles de revues ou des « case report » sous la supervision d'un médecin cadre su service.

5. Evaluations

Remarque : les candidats sont engagés dans notre service majoritairement pour une période se limitant à un an.

- 5.1 Evaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS
2 fois par an / à la fin du premier trimestre et du troisième trimestre.
- 5.2 Entretien d'entrée en fonction / entretien de suivi
3 fois par an / au début de l'engagement, après 6 mois et en fin d'engagement à 12 mois.
- 5.3 Entretien d'évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM/FMH
1 fois par an / à la fin de l'année d'engagement.

6. Candidature

- 6.1 Date pour déposer une candidature
Au minimum deux ans avant la date d'engagement souhaitée.
L'engagement débute habituellement au 1^{er} novembre de chaque année.
- 6.2 Adresse pour déposer une candidature
Dre T. Stampfli, CNI, Av. J.D. Maillard 1 bis – 1217 Meyrin
- 6.3 Documents à joindre à la candidature:
 - lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel.
 - curriculum vitæ avec la formation postgraduée accomplie jusqu'à présent.
 - liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue.
 - certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats de formation accomplie ISFM/FMH).
 - liste des publications.
 - références.
- 6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé:
 - Le candidat doit vouloir effectuer une formation spécifique en cardiologie.
 - Priorité est donnée au candidat dont le cursus dans un centre de catégorie A (comme exigé par le programme de formation postgraduée en cardiologie de la FMH, point 2.1.2.1) est en cours ou programmé.

- Aucun poste n'est en principe disponible pour d'éventuels candidats désirant effectuer une année à option dans le cadre d'une formation spécifique autre que la cardiologie telle que médecin de famille ou médecine interne générale.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

Tous les dossiers de candidatures sont évalués par une commission de sélection comprenant le responsable de la formation postgraduée et deux médecins-adjoints. Une première sélection est effectuée sur dossier et un entretien est accordé aux candidats élus pour la sélection finale. Le critère de choix repose sur l'excellence et la motivation.

6.6 Contrat d'engagement

D'une durée de 1 an au minimum et selon les conditions d'engagement (cahier des charges) pour les médecins-assistants engagés par l'Hôpital de la Tour.